

PREVENTION DE LA MALTRAITANCE ET CULTURE DE LA BIENTRAITANCE



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours (14h)

Lieux & dates

Marseille

28/08/2018

29/08/2018

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques à domicile, les services à domicile sont un des acteurs essentiels de la prévention, en particulier auprès des personnes vulnérables. Quelle place jouer dans la prévention ? Quels indicateurs d'alerte ?

En parallèle, la mise en place d'une culture de la bientraitance est l'occasion de réinterroger les pratiques et de définir une culture commune à tous les salariés

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Responsables de secteur et encadrement des services à domicile

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Aider les encadrants à se mettre en situation de responsabilité par rapport aux risques de maltraitance
- Les accompagner dans la prise de conscience de leur rôle en matière de sécurité et de bientraitance des usagers
- Les aider à se positionner au quotidien face à toutes ces situations complexes au domicile
- Leur donner des points de repères pour mettre en place des dispositifs de traitement de situations complexes ou de coopération avec d'autres acteurs plus spécialisés.

CONTENU

PREVENTION DES RISQUES ET DE LA MALTRAITANCE, SENSIBILISATION DES EQUIPES ET MODALITES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS

- Définition de la maltraitance et enjeu de la recommandation de l'ANESM « Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile »
- Points de repères législatifs et réglementaires relatifs au traitement de la maltraitance
- Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées (ANESM) -les principaux risques et le guide de repérage à destination des intervenantes.
- Définir les modalités de recueil des remontées des usagers et des salariés et de mise en place d'actions correctives
- Identifier des points de vigilance liés à certains actes, certaines situations, à la sécurité des usagers, certaines étapes/périodes dans l'accompagnement des usagers
- Rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
- Quelles informations partager en interne et vers le client et les éventuels aidants concernant les risques
- Les conduites à tenir en cas de risque identifié ou de maltraitance constatée ou de relatée
- Introduire la prévention de la maltraitance dans les procédures de contrôle qualité à domicile, dans le recrutement, l'intégration et le suivi du salarié

Travaux pratiques :

QCM prévention de la maltraitance : intervenants/responsables de secteur

Ateliers d'identification des points de vigilance

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ ET UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

- La définition de la bientraitance et enjeu de la recommandation de l'ANESM « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre »
- L'éthique, les valeurs, la déontologie de la structure
- Comment introduire une démarche bientraitante dans l'organisation du travail et le cadre d'intervention : le rôle des Responsables de secteur
- Les grands principes d'une culture de la bientraitance et leur traduction au quotidien :
 - Droits et libertés de choix de l'utilisateur,
 - L'accompagnement à l'autonomie,
 - Place de la démarche bientraitante dans l'organisation de la structure et les pratiques des professionnels.

Travaux pratiques :

Ateliers collectifs pour mettre en place une démarche de bientraitance